

MAIRIE DE L E V E N S
REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité
Département des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN, Maire de Levens, qui constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme Michèle CASTELLS, Mme Ghislaine BICINI, Mme Ghislaine ERNST, M. Jean-Claude GHIRAN, Mme Monique DEGRANDI, M. François Dominique SEINCE, M. Jean-Louis MORENA, M. Michel BOURGOGNE, Mme Danièle TACCONI, M. Georges REVERTE, Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE, M. Didier GIORDAN, Mme Maimouna BONNEFOND, Mme Claude MENEVAUT, Mme Suzanne URRUTY, M. Régis GUILLAUME, M. Eric BERNIGAUD, Mme Sonia MARTIN CASANOVA, M. Gilles MAIGNANT, M. Eric GIRARD, M. Nicolas BRAQUET, M. Yan VERAN.

Étaient représentés : M. Thierry MIEZE a donné pouvoir à M. Régis GUILLAUME,
Mme Jeanne PLANEL a donné pouvoir à Mme Danièle TACCONI,
Mme Aline BAILLOT a donné pouvoir à Mme Michèle CASTELLS,
Mme Sophie LALOUM a donné pouvoir à M. Nicolas BRAQUET.

Mme Michèle CASTELLS est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents : 23 / votants : 27

Rapporteur : M. le Maire

5 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 1

M. le Maire expose les modifications qu'il y a lieu d'opérer au budget primitif 2024 et propose de voter la décision modificative n° 1 comme suit :

06075	MAIRIE DE LEVENS	DM n°1 2024
Code INSEE	MAIRIE DE LEVENS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE DU BP 2024

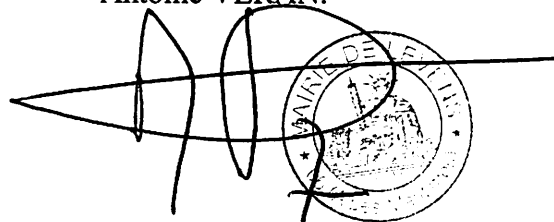
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-020 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6234-024 : Réceptions	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	18 900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	18 900.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70311-025 : Concession dans les cimetières (produit net)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 600.00 €
R-704-251 : Travaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 300.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 900.00 €
R-75888-020 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	38 900.00 €	0.00 €	38 900.00 €
Total Général		38 900.00 €		38 900.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 26 voix pour, une abstention (M. François Dominique SEINCE) :

- D'approuver la décision modificative telle qu'elle vient d'être présentée.

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Antoine VERAN.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Antoine VERAN'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LEVENS' at the top and 'LEVENS' at the bottom, with a central emblem featuring a building and a star.